

I - VIE DE L'ETABLISSEMENT

1- Fournitures scolaires 2023-2024

Les listes des fournitures scolaires pour la rentrée présentées au conseil d'administration ont été réexaminées par les équipes pédagogiques avant diffusion dans les futurs dossiers d'inscription. Le lycée est attentif au coût que cela représente et rappelle qu'un matériel en bon état peut servir l'année suivante. La société ABCJ qui propose un achat groupé fournira aux familles cette année une enveloppe déjà affranchie pour envoyer leur commande.

2- Postes à la rentrée

Le Recteur n'a pas retenu de suppressions de postes pour le lycée. Concernant la LV2 en 3^{ème} prépa-métiers, les élèves bénéficieront l'an prochain, selon l'apprentissage de la langue qu'ils auront commencé au collège, de l'espagnol ou de l'allemand, ce qui est nouveau.

3- Calendrier de fin d'année et des examens

Le calendrier d'organisation de fin d'année (inscriptions, conseils de classe, dates butoirs pour l'orientation, etc.) a été adopté par le Conseil d'administration.

La fin de saisie des vœux pour les 2^{nde} est fixée au 12 juin. Les inscriptions des 3PM auront lieu le vendredi 30 juin. Pour les futurs 2^{nde} et 1^{ère} CAP du lundi 3 juillet au jeudi 6 juillet. Les dossiers de réinscription seront donnés ou envoyés aux futures 1^{ères} le 23 juin après les décisions d'affectation, et donnés en classe aux terminales entre le 2 mai et le 5 mai.

Le calendrier des examens a été également présenté et approuvé. Il sera consultable sous peu dans la rubrique Actualités du bureau numérique.

4- Dates de fin des cours et remises d'ordre

Compte tenu de ces précédents calendriers, les dates de fin des cours selon les classes ont été fixées. Pour rappel, la facturation de la demi-pension et de l'internat est au forfait trimestriel. Les motifs de remise d'ordre sont décidés par la Région. Le lycée a mis en place une remise d'ordre autorisée par la Région à condition de voter les dates de fin de cours. Ces dates ont été fixées et seront diffusées aux familles tout prochainement. Des remises d'ordre sur le forfait du 3^{ème} trimestre seront donc effectuées. Après la date de fin des cours, le tarif externe sera appliqué.

5- Bilan portes ouvertes 2023

L'édition 2023 des Journées Portes Ouvertes du lycée a connu une très forte affluence. On dénombre plus de 320 visiteurs, tous très satisfaits de l'accueil par les élèves et les personnels d'après le sondage de fin de visite. On dénombre 99 demandes de futurs éventuels élèves de notre académie et 36 demandes hors Académie.

6- Projets pédagogiques

Une sortie pédagogique au Mémorial Charles de Gaulle est prévue pour les 3PM, 1^{ère} MO-VTR, les TCAP MEV le 11 mai. Une sortie cinéma au cinéma le Vagabond de Bar-sur-Aube est programmée début juin pour toutes les 2^{nde}. Les budgets sont essentiellement établis à partir des enveloppes Pass Culture de l'Etat et Animation vie Lycéenne et Culturelle de la Région GrandEst.

7- Informations : objectifs du lycée

Le Proviseur informe la communauté éducative des projets en cours.

ERASMUS + : un dossier de demande d'obtention de la charte ECHE, obligatoire pour participer au programme EARSMUS + (enseignement supérieur uniquement), a été déposé par le lycée en janvier. Cela permettrait la prise en charge de mobilités à l'étranger pour nos BTS en stage et des formations linguistiques ou professionnelles pour les personnels. Réponse en juillet

LABEL LYCEE DES METIERS : Le précédent label obtenu arrive à expiration. Un audit va avoir lieu pour le renouveler pour 5 années. 7 critères de qualité sont pris en compte.

PROMOTION DU LYCEE ET COMMUNICATION : Le lycée s'est doté de nombreux outils de communication pour promouvoir ses formations, la vie et les projets réalisés au lycée. Il dispose de deux sites internet (l'un pour présenter les formations, le bureau numérique pour présenter les actualités et les informations de chaque semaine), et dorénavant du site CLEE Côte des Bar. Des comptes Instagram et Facebook ont été créés au mois de mars. Il se dote aussi d'outils qui montreront clairement l'identité de l'établissement (bannières pour les forums, par exemple).

II – AFFAIRES MATERIELLES ET FINANCIERES

1- Compte financier 2022

Au vu du rapport de gestion de l'ordonnateur et du rapport de l'agent comptable du lycée (agence comptable du Lycée Les Lombards) le compte financier pour l'année civile 2022 est présenté par Mme Lefranc, fondé de pouvoir de l'agence, et M. Moumdjian, gestionnaire-adjoint au chef d'établissement. Les dépenses, recettes et le fonds de roulement ont été détaillés. Globalement, le lycée est en bonne santé financière. Le compte financier est approuvé par les membres du Conseil d'Administration.

2- Affectation des résultats

Le résultat du compte financier 2022 est affecté en compte de réserve unique.

3- DBM pour information

Les DBM - Décision Budgétaire Modificative- suivantes ont été présentées et concernent des enveloppes diverses : achat de véhicules auto-école, réparation friteuse, solde Action Vie lycéenne, subventions du CLEE et de la MDLS Foquale, achat de plateaux-repas pendant la crise sanitaire de l'eau à Bar-sur-Seine.

4- DBM pour vote

Ont été approuvées par vote les DBM concernant un prélèvement sur fonds de roulement nécessaire au budget de la restauration, une affectation d'un remboursement d'assurance, et celle d'une enveloppe concernant l'équipement en matériels favorisant la transition écologique (Région).

5- Conventions et contrats

a) Contrat Gaz direct

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer un contrat de fournitures en gaz pour les ateliers avec la société GAZ DIRECT.

b) Projets AVLK 2022-2023

Un document récapitulant l'utilisation de la subvention 2022-2023 Animation Vie Lycéenne et Culturelle de la Région GrandEst est adopté à des fins comptables.

c) Contrat Sportest

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer un contrat de vérification de conformité et de sécurité des installations sportives avec Sportest pour une durée de 3 ans.

d) Convention IFSI, accueil stagiaire

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention d'accueil au lycée d'une stagiaire infirmière durant 7 semaines avec l'IFSI – Institut de Formation en Soins Infirmiers - de Troyes.

Compte-rendu rédigé le 24 mars 2023

Le Proviseur.
X FRANCOIS

I - VIE DE L'ETABLISSEMENT

1- Fournitures scolaires 2023-2024

Les listes des fournitures scolaires pour la rentrée présentées au conseil d'administration ont été réexaminées par les équipes pédagogiques avant diffusion dans les futurs dossiers d'inscription. Le lycée est attentif au coût que cela représente et rappelle qu'un matériel en bon état peut servir l'année suivante. La société ABCJ qui propose un achat groupé fournira aux familles cette année une enveloppe déjà affranchie pour envoyer leur commande.

2- Postes à la rentrée

Le Recteur n'a pas retenu de suppressions de postes pour le lycée. Concernant la LV2 en 3^{ème} prépa-métiers, les élèves bénéficieront l'an prochain, selon l'apprentissage de la langue qu'ils auront commencé au collège, de l'espagnol ou de l'allemand, ce qui est nouveau.

3- Calendrier de fin d'année et des examens

Le calendrier d'organisation de fin d'année (inscriptions, conseils de classe, dates butoirs pour l'orientation, etc.) a été adopté par le Conseil d'administration.

La fin de saisie des vœux pour les 2^{nde} est fixée au 12 juin. Les inscriptions des 3PM auront lieu le vendredi 30 juin. Pour les futurs 2^{nde} et 1^{ère} CAP du lundi 3 juillet au jeudi 6 juillet. Les dossiers de réinscription seront donnés ou envoyés aux futures 1^{ères} le 23 juin après les décisions d'affectation, et donnés en classe aux terminales entre le 2 mai et le 5 mai.

Le calendrier des examens a été également présenté et approuvé. Il sera consultable sous peu dans la rubrique Actualités du bureau numérique.

4- Dates de fin des cours et remises d'ordre

Compte tenu de ces précédents calendriers, les dates de fin des cours selon les classes ont été fixées. Pour rappel, la facturation de la demi-pension et de l'internat est au forfait trimestriel. Les motifs de remise d'ordre sont décidés par la Région. Le lycée a mis en place une remise d'ordre autorisée par la Région à condition de voter les dates de fin de cours. Ces dates ont été fixées et seront diffusées aux familles tout prochainement. Des remises d'ordre sur le forfait du 3^{ème} trimestre seront donc effectuées. Après la date de fin des cours, le tarif externe sera appliqué.

5- Bilan portes ouvertes 2023

L'édition 2023 des Journées Portes Ouvertes du lycée a connu une très forte affluence. On dénombre plus de 320 visiteurs, tous très satisfaits de l'accueil par les élèves et les personnels d'après le sondage de fin de visite. On dénombre 99 demandes de futurs éventuels élèves de notre académie et 36 demandes hors Académie.

6- Projets pédagogiques

Une sortie pédagogique au Mémorial Charles de Gaulle est prévue pour les 3PM, 1^{ère} MO-VTR, les TCAP MEV le 11 mai. Une sortie cinéma au cinéma le Vagabond de Bar-sur-Aube est programmée début juin pour toutes les 2^{nde}. Les budgets sont essentiellement établis à partir des enveloppes Pass Culture de l'Etat et Animation vie Lycéenne et Culturelle de la Région GrandEst.

7- Informations : objectifs du lycée

Le Proviseur informe la communauté éducative des projets en cours.

ERASMUS + : un dossier de demande d'obtention de la charte ECHE, obligatoire pour participer au programme EARSMUS + (enseignement supérieur uniquement), a été déposé par le lycée en janvier. Cela permettrait la prise en charge de mobilités à l'étranger pour nos BTS en stage et des formations linguistiques ou professionnelles pour les personnels. Réponse en juillet

LABEL LYCEE DES METIERS : Le précédent label obtenu arrive à expiration. Un audit va avoir lieu pour le renouveler pour 5 années. 7 critères de qualité sont pris en compte.

PROMOTION DU LYCEE ET COMMUNICATION : Le lycée s'est doté de nombreux outils de communication pour promouvoir ses formations, la vie et les projets réalisés au lycée. Il dispose de deux sites internet (l'un pour présenter les formations, le bureau numérique pour présenter les actualités et les informations de chaque semaine), et dorénavant du site CLEE Côte des Bar. Des comptes Instagram et Facebook ont été créés au mois de mars. Il se dote aussi d'outils qui montreront clairement l'identité de l'établissement (bannières pour les forums, par exemple).

II – AFFAIRES MATERIELLES ET FINANCIERES

1- Compte financier 2022

Au vu du rapport de gestion de l'ordonnateur et du rapport de l'agent comptable du lycée (agence comptable du Lycée les Lombards) le compte financier pour l'année civile 2022 est présenté par Mme Lefranc, fondé de pouvoir de l'agence, et M. Moumdjian, gestionnaire-adjoint au chef d'établissement. Les dépenses, recettes et le fonds de roulement ont été détaillés. Globalement, le lycée est en bonne santé financière. Le compte financier est approuvé par les membres du Conseil d'Administration.

2- Affectation des résultats

Le résultat du compte financier 2022 est affecté en compte de réserve unique.

3- DBM pour information

Les DBM - Décision Budgétaire Modificative- suivantes ont été présentées et concernent des enveloppes diverses : achat de véhicules auto-école, réparation friteuse, solde Action Vie lycéenne, subventions du CLEE et de la MDLS Foquale, achat de plateaux-repas pendant la crise sanitaire de l'eau à Bar-sur-Seine.

4- DBM pour vote

Ont été approuvées par vote les DBM concernant un prélèvement sur fonds de roulement nécessaire au budget de la restauration, une affectation d'un remboursement d'assurance, et celle d'une enveloppe concernant l'équipement en matériels favorisant la transition écologique (Région).

5- Conventions et contrats

a) Contrat Gaz direct

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer un contrat de fournitures en gaz pour les ateliers avec la société GAZ DIRECT.

b) Projets AVLK 2022-2023

Un document récapitulant l'utilisation de la subvention 2022-2023 Animation Vie Lycéenne et Culturelle de la Région GrandEst est adopté à des fins comptables.

c) Contrat Sportest

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer un contrat de vérification de conformité et de sécurité des installations sportives avec Sportest pour une durée de 3 ans.

d) Convention IFSI, accueil stagiaire

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention d'accueil au lycée d'une stagiaire infirmière durant 7 semaines avec l'IFSI – Institut de Formation en Soins Infirmiers - de Troyes.

Compte-rendu rédigé le 24 mars 2023

Le Proviseur.
X FRANCOIS